

Municipalité de Moudon



Préavis n° 79/25 au Conseil communal

**Demande d'un crédit de CHF 500'000.– pour des travaux
de remplacement de canalisations et de conduites entre
l'avenue de Cerjat – La Douane et la Place Christen-
Delamuraz**

Délégués municipaux :

- Gzim RAMA, municipal, environnement-voirie, g.rama@moudon.ch 076/213 37 69
- Serge DEMIERRE, finances, eau et énergies, s.demierre@moudon.ch, 079/229 15 10

Adopté par la Municipalité le 12 mai 2025

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 24 juin 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le déploiement du réseau de chauffage à distance (CAD) à Moudon continue et la prochaine étape se situe entre l'avenue de Cerjat (bas du chemin des Charmilles) et la Douane. Outre des bâtiments privés intéressés à se raccorder, la Commune va raccorder la Douane, la Caserne communale et le Temple St-Etienne, conformément aux intentions de la Commune en matière de chauffage à distance. Ces travaux doivent débuter dès l'acceptation du présent préavis.

Des fouilles étant ouvertes, les services industriels et le service de voirie ont analysé leurs propres infrastructures et souhaitent remplacer, améliorer ou mettre en conformité certains points.

- Canalisation d'eaux claires le long de l'avenue de Cerjat. Sous-dimensionnée générant des inondations en cas d'orage dans le secteur de Préville.
- Nouvel exutoire dans la Broye d'une canalisation d'eaux claires en provenance du secteur de l'Ochette via la ruelle de la Tour d'Enfer (partiellement réalisé ou en projet dans le cadre des deux étapes de réaménagement du centre-ville)
- Mise en conformité du système séparatif vers la Caserne communale et la place St-Etienne (vers restaurant du Chemin-de-Fer)
- Remplacement d'une conduite d'eau sous l'avenue de Billens
- Remplacement d'une conduite de gaz sous la place Saint-Etienne (parking devant le restaurant du Chemin-de-Fer et Pharmacie Moudonnoise)

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de CHF 500'000.— pour des travaux de remplacement de canalisations et de conduites entre l'avenue de Cerjat – La Douane et la Place Christen-Delamuraz.

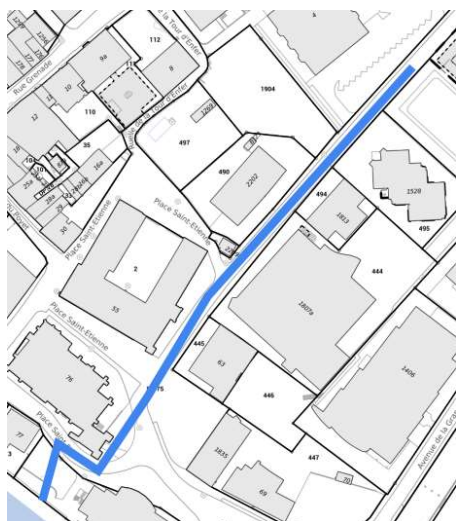
2. Description du projet

Projet CAD

L'illustration ci-dessous, en violet, indique la position des conduites du réseau de chauffage à distance.

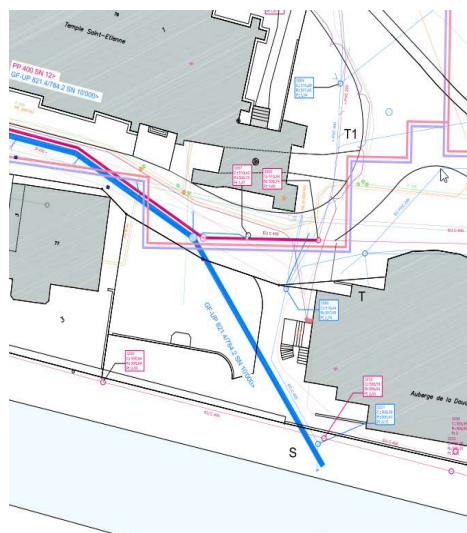


Canalisations d'eaux claires



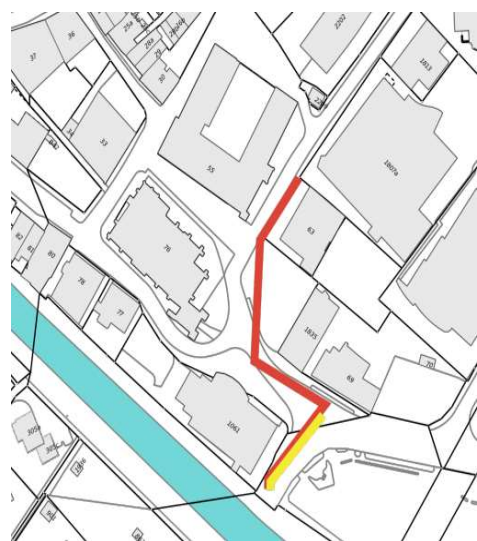
Deux canalisations collectent les eaux de pluie le long de l'avenue de Cerjat. La première, partant de la Banque Raiffeisen en direction du nord, est sous-dimensionnée selon les données du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de 2007. Ce déficit a été mis en évidence lors des intempéries de 2022, qui ont provoqué des inondations dans plusieurs immeubles du quartier de Prévile. La seconde canalisation, quant à elle, prend son origine au Centre médical de Moudon et se dirige vers la Broye en traversant la place Saint-Étienne. Le remplacement de ces conduites par une infrastructure unique de plus grande capacité, acheminant les eaux vers la Broye, est envisagée.

Dans le cadre de la deuxième étape du réaménagement du centre-ville, une nouvelle canalisation vers la Broye sous la Place Christen-Delamuraz est envisagée (tracé bleu épais ci-contre). En amont, cette canalisation existe déjà jusqu'à la fin de la ruelle de la Tour d'Enfer. Elle a été construite dans le cadre de la première étape des travaux du centre-Ville. En intervenant dans ce secteur pour le CAD, les travaux importants du Centre-Ville II seraient déjà réalisés.



Mise en conformité de l'état séparatif

Un contrôle des canalisations dans ce secteur a été effectué et il est apparu qu'en trois points, le séparatif public n'était pas correct. Une mise en conformité sera réalisée.



Remplacement de conduites d'eau et gaz

Des conduites vieillissantes d'eau (en jaune) et de gaz (en rouge) sous le parking situé devant le restaurant du Chemin-de-Fer et de la Pharmacie Moudonnoise, ainsi que devant la Douane doivent être remplacées. .

3. Aspects financiers

Moudon Energies SA, en charge de la conduite des travaux, a déjà lancé la procédure d'appel d'offres pour ses interventions. Notre projet s'intégrera à cette démarche, en collaboration avec l'entreprise adjudicataire et le bureau d'ingénieurs retenu. Cette approche permettra d'optimiser les synergies, tant au niveau de la planification que de la réalisation et des aspects financiers.

Coût des travaux

Au moment de la rédaction du présent préavis, à part l'offre du bureau d'ingénieurs, les coûts de génie civil et d'appareillage sont estimés sur la base de tracés schématiques et des travaux récemment effectués dans la Commune dans le même cadre. (Réseau CAD à l'Avenue du Fey, remplacement des conduites EAU et GAZ et EC – Les comptes ne sont pas bouclés mais ces travaux ont été réalisés en respectant l'enveloppe financière accordée).

Les honoraires du bureau d'ingénieurs sont connus. Les coûts liés au génie civil et à l'appareillage sont quant à eux estimés sur la base de tracés schématiques et de références tirées de travaux similaires récemment réalisés dans la Commune, notamment le réseau CAD de l'avenue du Fey et le remplacement des conduites d'eau, de gaz et d'eaux claires. Bien que les comptes définitifs ne soient pas encore arrêtés, ces interventions ont été menées dans le respect du budget alloué.

Objet	Coût en CHF
Honoraires études et suivi (offre)	25'956,00
Canalisation EC – Cerjat (250 m)	210'000,00
Canalisation EC – Centre-Ville Etape II (45 m)	70'000,00
Mise en conformité du séparatif	10'000,00
Remplacement de la conduite d'eau (50 m)	30'000,00
Remplacement de la conduite de gaz (130 m)	70 000,00
Divers et imprévus (~10%)	46'578,70
Total HT	462 534,70
TVA 8,1 %	37 465,30
TOTAL TTC	500'000,00

Incidences financières

Le respect des normes comptables MCH2 demande l'application de durées d'amortissement déterminées par le type d'investissement. Pour ce préavis, cela se résume de la manière suivante :

- Investissement « Canalisation EU-EC » : CHF 343'900.- (HT) à amortir en 60 ans, soit CHF 5'730.- par année.
- Investissement « Canalisation eau » : CHF 35'600.- (HT) à amortir en 60 ans, soit CHF 590.- par année.

- Investissement « Canalisations gaz » : CHF 83'000.- (HT) à amortir en 50 ans, soit CHF 1'660.- par année.

La charge annuelle d'amortissement se monte donc à CHF 7'980.- pour l'ensemble des investissements présentés dans ce préavis.

Selon les normes financières de référence du Canton, il est estimé qu'un minimum de 80% du coût des investissements doit être autofinancé et que le solde peut être couvert par l'emprunt.

Pour le présent préavis, il est calculé les charges financières suivantes :

Coût total des travaux	CHF 462'500.- (HT)
Autofinancement 80%	CHF 370'000.-
Fonds étrangers (emprunt) 20%	CHF 92'500.-

Les intérêts (estimation 2.5%) des fonds étrangers devraient s'élever à CHF 2'312.50 la première année et à un total de CHF 67'300.- sur toute la durée d'utilisation de l'investissement.

4. Pertinence des travaux

Il est difficile d'évaluer précisément les économies réalisées en exécutant ces travaux simultanément à la pose des conduites du réseau de chauffage à distance, plutôt que de les planifier ultérieurement de manière indépendante. Toutefois, dans plusieurs secteurs, cette coordination permet d'éviter des volumes de fouilles ainsi que des surfaces d'enrobé à évacuer et à remettre en état. Les frais d'installation de chantier sont également mutualisés, ce qui représente une économie non négligeable.

En parallèle, les coûts liés aux études et au suivi de chantier s'en trouvent significativement réduits. Sur la base du montant estimé des travaux et de l'offre du bureau d'ingénieurs, les honoraires représentent environ 5 à 6 % de l'investissement total. Cet effet de synergie s'applique aussi au suivi du chantier du réseau CAD. En cas de report, il est probable que les coûts supplémentaires liés à l'interférence avec les conduites CAD déjà posées soient conséquents.

D'autres avantages méritent d'être soulignés, à savoir : éviter de nouveaux chantiers à moyen terme dans des zones récemment réaménagées ; réduire les risques d'interventions imprévues, notamment en cas de fuites sur des conduites vétustes ; et apporter une réponse rapide aux problèmes actuels, tels que les inondations ou la mise en séparatif des réseaux.

5. Aspects du développement durable

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable. La rénovation des conduites limite les pertes d'eau et de gaz, améliorant l'efficacité des réseaux. L'amélioration du système d'évacuation des eaux protège les bâtiments contre les inondations et préserve la qualité des sols. Enfin, la coordination des interventions limite les nuisances pour les riverains.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 79/25 ;
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
-
1. **accorde à un crédit d'investissement maximum de CHF 500'000.— pour des travaux de remplacement de canalisations et de conduites entre l'avenue de Cerjat – La Douane et la Place Christen-Delamuraz,**
 2. **prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
 3. **autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La syndique : Le secrétaire :

C.PICO A. IMERI